

UNE DEUXIÈME VIE POUR LES PANCARTES ÉLECTORALES

VAL-D'OR, LE 3 OCTOBRE 2018. – Les nombreuses pancartes électorales qui seront retirées des rues du territoire suite aux élections provinciales du 1^{er} octobre peuvent être recyclées. La MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) invite les équipes des différents candidats à apporter les affiches électorales dans ses écocentres de Malartic, Senneterre ou Val-d'Or. Elle procédera à des envois spéciaux à son centre de tri, l'entreprise Tricentris de Gatineau, qui acheminera les pancartes à des récupérateurs spécialisés.

Un geste dans l'esprit des 3RV

Les pancartes des candidats sont imprimées sur du plastique corrugé, mieux connu sous le nom de Coroplast®. Il s'agit de plastique numéro 5, un plastique hautement recyclable entrant dans la catégorie des polypropylènes (PP). Par leur taille et leur composition, ces panneaux ne peuvent être recyclés via la collecte régulière des matières recyclables. La MRCVO accueillera ainsi les affiches directement à ses écocentres. Grâce à la collaboration de Tricentris, les affiches seront acheminées vers des récupérateurs spécialisés qui granuleront le plastique afin qu'il soit utilisé dans la fabrication de différents produits, comme du mobilier urbain.

Par le passé, la seule alternative à l'enfouissement était la réutilisation, alors que plusieurs partis remettaient leurs pancartes à des écoles, par exemple, pour des projets d'arts plastiques ou d'affichage. La MRCVO encourage d'ailleurs les candidats de la circonscription à continuer d'offrir leurs pancartes à des organisations locales qui pourront les réutiliser, en respect de la hiérarchie des 3RV qui place la réduction et la réutilisation devant le recyclage.

Fonctionnement

La MRCVO invite les bénévoles des différents candidats à apporter les pancartes à l'un des trois écocentres du territoire. Celles-ci doivent être préalablement ficelées en paquets de 15 maximum.

Les heures d'ouverture et adresses des écocentres sont indiquées ci-dessous :

Écocentre de Malartic 542, chemin Jolicoeur et Ste-Croix 1 ^{er} mai au 31 octobre <i>Lundi au dimanche - 9 h à 18 h</i> 1 ^{er} novembre au 30 avril <i>Lundi au dimanche - 9 h à 17 h</i>	Écocentre de Senneterre 740, chemin du Parc-Industriel 1 ^{er} mai au 31 octobre <i>Lundi au dimanche - 9 h à 18 h</i> 1 ^{er} novembre au 30 avril <i>Lundi au dimanche - 9 h à 17 h</i>	Écocentre de Val-d'Or 2001, 3 ^e Avenue Est (Route 117) 1 ^{er} mai au 31 octobre <i>Lundi au dimanche - 8 h à 18 h</i> 1 ^{er} novembre au 30 avril <i>Lundi au dimanche - 8 h à 17 h</i>
---	---	--

– 30 –

Source : Sophie Richard-Ferderber
Coordonnatrice en communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232
sophierf@mrcvo.qc.ca